

Relations industrielles Industrial Relations



Les relations de travail dans l'industrie de la construction, sous la direction de H. Carl Goldenberg et John H.G. Crispo, Association canadienne de la construction, Ottawa, 1969, 763 pages.

Jean Sexton

Volume 24, numéro 2, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028028ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028028ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sexton, J. (1969). Compte rendu de [*Les relations de travail dans l'industrie de la construction*, sous la direction de H. Carl Goldenberg et John H.G. Crispo, Association canadienne de la construction, Ottawa, 1969, 763 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 24(2), 450–451.
<https://doi.org/10.7202/028028ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RECENSIONS

Les relations du travail dans l'industrie de la construction, sous la direction de H. Carl Goldenberg et John H.G. Crispo, Association canadienne de la construction, Ottawa, 1969, 763 pages.

« L'idée vint à l'Association canadienne de la construction de commanditer une étude approfondie des relations patronales-ouvrières dans l'industrie canadienne de la construction au moment où elle cherchait à célébrer d'une manière pratique et utile pour l'avenir, le centenaire de la Confédération ». Ce volume contient le résultat des travaux de recherche effectués par quinze collaborateurs.

Après une brève présentation de la place de l'industrie de la construction dans l'économie canadienne, John Crispo présente les agents du système de relations industrielles et fournit le plan de l'ouvrage (chap. 1).

Dans un second temps, Frank Wildgen attaque l'aspect économique en traitant longuement (pp. 29-111) de l'évolution des prix et des coûts dans l'industrie de la construction au Canada. Ses conclusions sont suivies des commentaires de Legget, Hutcheon et Brown sur les changements technologiques. Ces derniers concluent que « le changement technologique principal consistera dans un accroissement étonnant du degré d'industrialisation de la construction (ou préfabrication), ce qui entraînera de nouvelles exigences dans les professions qui conçoivent les travaux à accomplir et dans l'organisation des entreprises qui les exécutent ». Cependant, les auteurs ajoutent une note optimiste en prédisant que « l'industrie canadienne de la construction peut envisager avec confiance d'un plein succès le défi de la prochaine décennie ».

Le quatrième chapitre (pp. 133-227) est consacré à l'étude de certains des problèmes posés par l'extrapolation des besoins de main-d'oeuvre, par occupation, dans l'industrie de la construction. F. D. Upex a cru bon ajouter à son

texte un bon nombre de tableaux et de graphiques statistiques. Ses conclusions sont reprises, dans une certaine mesure, dans le chapitre intitulé « Exigences et méthodes de formation » (pp. 227-263) où Ross Ford conclue, entre autres choses, que « le programme de formation de l'industrie de la construction devrait assurer la formation de tous les travailleurs de l'industrie ».

Dans tout système de relations industrielles, il y a un ensemble de règles et de procédure régissant les rapports entre les parties intéressées. Le père Gérard Hébert et le professeur Carrothers étudient successivement « La législation normative » (chap. 6, pp. 263-343) et « Les lois des relations de travail » (chap. 7, pp. 344-379). Le premier aborde les différents systèmes dans lesquels la législation normative s'incarne au Canada pour ensuite s'attaquer au problème de salaires et autres conditions de travail déterminées par voie législative. L'auteur termine ce sixième chapitre en présentant une évaluation de l'influence de la législation normative sur les relations de travail dans la construction.

Le professeur Carrothers présente ensuite la régime canadien de négociation collective et les raisons qui ont motivé l'adoption de ses principaux éléments. Il donne un aperçu de la loi, résume les vues exprimées par les représentants des employeurs, des gouvernements et des syndicats sur la valeur de la loi et sur son fonctionnement dans l'industrie, et présente ses recommandations sur chacun des aspects de la loi.

Vient ensuite un sujet très délicat dans l'industrie de la construction : les conflits de juridiction entre les divers métiers (chap. 8, pp. 379-429). Après un bref rappel de la nature, des causes et des effets des conflits de juridiction, Gérard Dion examine les mesures prises au Canada et aux États-Unis devant ce problème pour ensuite proposer ce qui pourrait être entrepris pour la prévention et le règlement des conflits.

Dans un neuvième chapitre, John Crispo et H.W. Arthurs étudient le contre-poids du pouvoir patronal (pp. 429-477) et proposent un projet d'accréditation des entrepreneurs.

Le professeur Gordon W. Bertram, responsable des chapitres 10 et 11, examine d'abord les structures de négociations collectives (pp. 477-593) dans l'industrie de la construction au Canada, pour ensuite s'attaquer à la structure et aux changements de salaires (pp. 593-669). Nous devons cependant noter que l'étude du professeur Bertram a été effectuée sous les auspices de l'Equipe spécialisée en relations du travail d'Ottawa et par l'Association canadienne de la construction.

Après l'analyse des conventions collectives (1956-1966) présentée par Félix Quinet, Samuel Eckler aborde le sujet de la sécurité sociale (régimes d'Etat et régimes contractuels).

En guise de conclusion, H. Carl Goldenberg et John H.G. Crispo résumement la nature du système de relations industrielles dans la construction pour ensuite présenter leurs recommandations sur les changements à apporter.

Cette étude des relations du travail dans un secteur industriel aussi important que la construction a une double utilité. En plus de proposer des solutions aux problèmes propres à cette industrie, elle est une contribution valable à une meilleure connaissance du système canadien de relations industrielles.

Jean SEXTON

Options humanistes, Editions Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, Paris, 1968, 214 pages.

On a réuni dans cet ouvrage une série d'articles dont les principaux ont déjà été publiés dans **Economie et Humanisme**. Ces articles, fruit d'une réflexion commune des membres de l'Equipe, visent à faire le point sur ce qui a été la préoccupation fondamentale de ce mouvement de recherche et d'action fondé par le R. P. Lebrét. Du même coup, les auteurs ont estimé que c'était là le meilleur moyen de rendre hom-

mage à l'esprit et à la méthode à leur fondateur.

L'ouvrage est divisé en trois parties : mutation et permanence de l'humanisme; l'élaboration d'un humanisme; des options humanistes pour aujourd'hui.

On pose en premier lieu la question fondamentale de l'humanisme lui-même. Le déclin de l'humanisme classique a entraîné avec lui l'avilissement de la notion même d'humanisme. La mentalité moderne se refuse à se référer à des valeurs qui s'imposeraient de l'extérieur comme des absolus ainsi que le proposait l'humanisme classique avec son idéal transcendant et universel. Il y a pourtant possibilité d'élaborer un humanisme à partir d'une nouvelle approche qui confronte l'homme avec le monde concret dans lequel il se trouve. Des mutations sont nécessaires, mais l'humanisme conserve toujours sa valeur et son actualité. Il est caractérisé par son pouvoir de contestation, il est un appel au dialogue et il est exigence d'intervention.

La seconde partie indique le cheminement de la découverte de ce nouvel humanisme qui ne peut être déduit d'une idéologie. Le point de départ doit être la réaction vitale d'un groupe humain face aux conditions concrètes de son existence. S'il existe plusieurs voies pour parvenir à l'élaboration de l'humanisme, est retenue celle qui est pratiquée ordinairement par **Economie et Humanisme** : l'enquête-participation. Puis comme tout humanisme doit aussi s'appuyer sur les disciplines qui ont l'homme pour objet, un chapitre en montre l'importance ainsi que les limites de leur apport. Enfin, à partir d'un exemple concret sont illustrées les étapes de l'élaboration de cet humanisme adapté aux exigences de notre époque.

Dans la logique de l'ouvrage, il fallait aboutir à des options pour les hommes d'aujourd'hui. Impossible de les envisager toutes. Deux sont privilégiées : celles qui concernent l'homme face aux sociétés industrielles et au problème mondial du développement. Et l'on répond au grand problème du pluralisme dans la société moderne. Partant de l'hypothèse où il est impossible à l'humanité de retrouver une unité culturelle, deux solutions peuvent régler les affaires du monde : le recours à la force où le plus